

NI PAUVRE

NI SOUMIS

HANDICAP, MALADIE INVALIDANTE : L'URGENCE D'UN REVENU D'EXISTENCE !

Le lundi 22 février 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE

« Ni pauvre, ni soumis » : J - 5 avant la mobilisation nationale !

Deux ans après la marche vers l'Élysée, le collectif « Ni pauvre, ni soumis » (NPNS), regroupant près de 100 associations nationales, attend plus 10 000 personnes pour manifester aux quatre coins de la France le samedi 27 mars 2010. La demande est simple : la création d'un revenu d'existence égal au SMIC brut pour les personnes en situation de handicap ou atteintes de maladies invalidantes. Le collectif NPNS a envoyé aujourd'hui un courrier au Président de la République pour lui rappeler ces demandes. A J - 5 de la manifestation, c'est l'occasion de faire le point sur la mobilisation nationale !

A PARIS :

Plus de 1500 personnes ont confirmé leur présence le 27 mars sur le parvis des Droits de l'Homme du Trocadéro.

Au programme :

De 14h à 15h : **prises des paroles des responsables associatifs** du collectif NPNS

Dont Jean-Marie Barbier de l'APF, Nadine Randon de Fibromyalgie SOS, Arnaud de Broca de la FNATH, Stéphane Vambre d'ACT UP-Paris et Michel Bliaut de l'AFSEP.

De 15h à 16h30 : **témoignages de personnes, entrecoupés de slogans et de « stop tout ! »**

Des personnes en situation de handicap et leur famille exprimeront leur vécu quotidien lorsqu'on vit sous le seuil de pauvreté avec un handicap ou une maladie invalidante.

A noter : les témoins seront disponibles dès 14h30 pour répondre aux questions des journalistes.

La fin de la manifestation est prévue pour 16h30.

AILLEURS EN FRANCE :

Près de vingt villes manifesteront le 27 mars !

Dijon, Nantes, Angers, Marseille, Le Mans, Saint Nazaire, Perpignan, Lyon, Grenoble, Strasbourg, Lille, Orléans, Toulouse, Rennes, Metz, Caen, Bordeaux, Evreux et Orcières-Merlette ont répondu à l'appel NPNS !

Au programme :

Votation citoyenne, marche vers les préfectures départementales, conférence de presse, prise de paroles des responsables associatifs, soupe populaire, organisation de forum politique et lâcher de ballons.

Tous les détails des manifestations sur www.nipauvrenisoumis.org .

LES REVENDICATIONS DU COLLECTIF NPNS :

Deux ans après le lancement du mouvement NPNS, le constat d'extrême pauvreté des personnes en situation de handicap ou atteintes de maladie invalidante n'a pas changé ! Pire encore, ces personnes, déjà en situation difficiles doivent désormais **payer des frais supplémentaires** (hausse du forfait hospitalier, franchises médicales, fiscalisation des indemnités du travail, déremboursement de certains médicaments, hausse du coût des mutuelles, etc.), sans compter le coût de la vie qui ne fait qu'augmenter ! Malgré la promesse présidentielle d'augmenter l'allocation adulte handicapée (AAH) de 25%, elle restera **sous le**

seuil de pauvreté en 2012 ! Et cette augmentation ne concerne pas toutes les personnes : les bénéficiaires de certaines pensions ou de rentes en sont exclues.

Le collectif Ni pauvre, ni soumis demande urgemment au président de la République et au gouvernement :

→ **la création du revenu d'existence** : un revenu au moins égal au montant du SMIC. Ce revenu doit être indépendant des ressources du conjoint, du concubin, de la personne avec laquelle un pacte civil de solidarité a été conclu, ou encore des personnes vivant sous le même toit, et ce, quel que soit le lieu de vie (domicile propre, établissement, chez un tiers) ;

→ **l'augmentation du seuil d'accès à la CMU complémentaire** pour que les « oubliés » de la CMU puissent avoir une couverture complète de leurs dépenses de santé, notamment les bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé, de l'Allocation Supplémentaire d'Invalidité ou de l'Allocation Supplémentaire Personnes Âgées ;

→ **la suppression des mesures de « régressions sociales »** :

- la suppression de toutes charges liées aux soins des personnes les plus fragilisées : suppression des franchises médicales, de l'augmentation du forfait hospitalier...;

- la suppression de la fiscalisation des indemnités journalières perçues par les victimes du travail, soit 720 000 personnes par an.

Retrouvez le courrier envoyée au Président de la République en pièce-jointe.

Contacts presse :

APF - Sylvaine Séré de Rivières : 01 40 78 69 60 / 06 07 40 16 65 sylvaine.sere-de-rivieres@apf.asso.fr

APF - Evelyne Weymann : 01 40 78 56 59 / 06 89 74 97 37 evelyne.weymann@apf.asso.fr

FNATH - François Verny : 01 45 35 31 87 francois.verny@fnath.com

UNAPEI - Coralie Langlais : 01 44 85 50 83 c.langlais@unapei.org

AIDES - Francesca Belli : 01 41 83 46 65 / 06 10 25 52 03 fbelli@aides.org

CISS - Marc Paris : 01 40 56 94 42 / 06 18 13 66 95 mparis@leciss.org

ACT UP-Paris - Franck Finance-Madureira : 01 49 29 44 75 / 06 26 47 42 08 communication@actupparis.org

AFSEP - Clémence Tourneur : 05 34 55 77 00 clemence.tourneur@nafsep.fr

VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE - Elodie Guimard : 01 40 78 91 96 / 06 21 57 75 20

eguimard@vaincrelamuco.org

FNAIR - Caroline Pascual : 01 46 34 60 60 cp@wellcom.fr